



DOSSIER CONFIDENTIEL

PARTICIPANT(E) :

NOM **PRENOM**

DATE DE NAISSANCE **LIEU DE NAISSANCE**.....

ADRESSE

CODE POSTAL **VILLE**

Portable du jeune : **E-mail** :

RESPONSABLE LEGAL / NOM **PRENOM**

***N° ALLOCATAIRE** : **CAF** **MSA**

TEL : **PORTABLE** :

***E-mail** :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e), Mr ou Mme responsable de l'enfant ci-dessus,

L'autorise à adhérer au Centre Social MJC dans le cadre des activités ou des sorties : OUI NON

L'autorise à participer aux activités physiques et sportives : OUI NON

L'autorise à participer aux baignades surveillées : OUI NON

J'autorise le transport en véhicule de service CAR, CYPRE et MINI-BUS : OUI NON

J'autorise le responsable à prendre toutes initiatives utiles concernant la santé de mon enfant notamment en cas d'accident : OUI NON

Il est laissé aux parents la responsabilité de s'informer par téléphone ou auprès du responsable des conditions de réalisation et d'organisation des activités. Seules les sorties de plus de 24 heures seront soumises à une autorisation parentale spéciale.

Fait à _____ Le _____

Signature des parents :

ADHESION : **MODE DE PAIEMENT** **CHEQUE** **ESPECE**

Individuelle : **14.00 €**

Familiale : **20.00 €**

Complémentaire : **6.00 €**

ADHESION VALABLE DU 01 SEPTEMBRE 2020 AU 31 AOUT 2021

A SAVOIR

1° Le secteur Jeunes fait partie du Centre social de la MJC.

Pour y avoir libre accès en période périscolaire et participer à des activités pendant les vacances, l'adhésion est obligatoire.

Cette adhésion n'est pas remboursable de même que toute activité ou sortie réglée qui ne pourra faire l'objet d'un remboursement sauf cas de force majeure.

Il est d'ailleurs demandé aux parents ou au jeune de prévenir en cas de désistement afin que d'autres puissent bénéficier de la place.

Les inscriptions aux activités se font dans la limite des places disponibles.

2° La participation aux activités et sorties est fixée en fonction de la spécificité de celle-ci.

Dans le cas de problèmes rencontrés avec un jeune, ils s'efforceront d'être traités lors d'une rencontre entre un représentant de la MJC, les parents et les participants. D'autre part, en cas de manquement grave à la loi, la MJC se réserve le droit de faire appel aux services compétents.

IMPORTANT : IL SERA DE NOTRE DEVOIR DE FAIRE PART DE TOUTE INQUIÉTUDE CONCERNANT L'ÉTAT PSYCHOLOGIQUE OU PHYSIQUE D'UN ENFANT OU D'UN ADOLESCENT FREQUENTANT NOTRE STRUCTURE AUPRES DES INSTANCES COMPETENTES (MAISON DEPARTEMENTALE ET DES SOLIDARITES).

Fait à _____

Le _____

Signature des parents

Signature de l'adhérent

NE PAS OUBLIER DE REMPLIR CORRECTEMENT LA FICHE SANITAIRE RECTO/VERSO